

Comité de sélection de la secrétaire ou du secrétaire général (3 postes)

L'Église Unie du Canada entame un processus de recherche pour désigner sa prochaine secrétaire générale ou son prochain secrétaire général.

Mandat

Il incombe au Comité de sélection de la secrétaire ou du secrétaire général d'assurer l'intégrité et l'équité du processus de recherche et de sélection, et de présenter à l'exécutif une recommandation pour la nomination de la prochaine secrétaire générale ou du prochain secrétaire général de l'Église Unie du Canada. Dans le cadre de ses travaux, le Comité de sélection réfléchira aux besoins actuels et aux orientations futures de l'Église Unie du Canada, et placera ces éléments au cœur de ses priorités.

Toutes les mesures seront prises pour annoncer et afficher le plus largement possible le poste de secrétaire général. Cela inclut l'affichage du poste dans toutes les instances de l'Église Unie et, à l'échelle nationale, sur les sites de recherche d'emploi, dans les journaux, dans les médias électroniques et par tout autre moyen jugé approprié. Le Comité de sélection collaborera avec une agence de recrutement de cadres pour faire une présélection de candidates et de candidats, et convier des personnes pour une entrevue. Les membres du Comité feront une vérification des références des candidates et des candidats ou détermineront si cette vérification sera effectuée par une tierce partie. Une évaluation professionnelle indépendante des personnes candidates retenues pourra aussi être faite pour s'assurer que leur candidature correspond au leadership souhaité et à la culture de l'Église Unie.

Le Comité de sélection applique les principes énoncés dans la [Politique 1.7 en matière de ressources humaines](#) de l'Église Unie du Canada.

Poste de secrétaire général de l'Église Unie du Canada

La personne qui occupe le poste de secrétaire général fait partie du personnel cadre et est une responsable administrative du Conseil général. Elle a 15 subordonnés directs répartis dans l'ensemble du pays. Bien qu'à certains égards, on considère que les responsabilités de la secrétaire ou du secrétaire général soient celles d'un chef des opérations, la titulaire ou le titulaire du poste assume d'importantes responsabilités qui exigent qu'elle ou il interprète les politiques, les procédures et les pratiques de l'Église Unie, émette des opinions et rende des décisions sur ces éléments.

Composition du Comité de sélection

La composition du Comité de sélection sera la suivante :

- le modérateur ou la modératrice (qui présidera le comité);
- le président ou la présidente du Comité de supervision de la secrétaire ou du secrétaire général;
- deux membres de l'exécutif du Conseil général;
- une membre ou un membre recommandé par le Conseil national autochtone (le cas échéant);
- trois autres membres provenant de l'ensemble de l'Église Unie du Canada.

Le Comité de sélection peut également inclure une professionnelle ou un professionnel en recrutement de cadres recommandé par l'Unité des ministères et de l'emploi, qui participera aux délibérations en tant qu'expert-conseil ou experte-conseil sans droit de vote.

L'Unité des ministères et de l'emploi a la responsabilité de veiller à ce que les procédures appropriées soient respectées dans tous les processus de recherche et de sélection. Le cadre dirigeant de l'Unité des ministères et de l'emploi pourra fournir un soutien et des conseils à la demande du Comité de sélection.

Les membres du Comité de sélection doivent être représentatifs de l'éventail de points de vue et d'expériences dans l'Église Unie et ses régions, et comprendre autant de laïques que de membres du personnel ministériel. Ces personnes seront sélectionnées de manière à assurer une représentation de jeunes leaders au sein de l'Église. Il est primordial d'inclure des personnes appartenant à un peuple autochtone, ou qui sont racialisées ou issues d'une autre communauté marginalisée, car l'Église s'est notamment engagée à assurer la diversité des points de vue dans ses délibérations.

Aptitudes et expérience requises

Le Comité sera principalement composé de personnes ayant une compréhension profonde de l'Église Unie, de son contexte actuel, et des possibilités et défis qui se présentent à elle. Ses membres peuvent aussi être des personnes ayant une expérience et une compréhension du rôle d'un cadre supérieur dans d'autres organisations vastes et complexes.

Les membres respecteront le processus du Comité, seront disposés à travailler en équipe et à collaborer avec les autres, et préserveront la confidentialité, tel qu'il est exigé.

Les membres du Comité seront des personnes qui participent activement à une communauté de foi, qui sont profondément déterminées à accomplir la mission de l'Église Unie et qui sont prêtes à discerner la volonté de Dieu. Elles manifesteront une détermination à assurer l'intégrité et le bien-être de l'Église, à poursuivre l'engagement de l'Église à devenir une Église interculturelle, à favoriser la pleine participation des personnes handicapées, et à cheminer sur la voie d'une Église transformatrice et équitable, à la recherche de justice et axée sur la participation pleine et entière de tous ses membres.

Les membres du Comité doivent pouvoir participer à des rencontres par vidéoconférence.

Attentes et durée des fonctions

Être membre du Comité de sélection de la secrétaire ou du secrétaire général représente un engagement important qui exigera de chaque membre une participation active aux travaux du Comité.

La durée du mandat sera de novembre 2019 à septembre 2020. Cependant, la majorité des travaux seront conclus d'ici juin 2020. Durant cette période, les membres du Comité se réuniront en personne et par vidéoconférence, et une quantité importante de communications seront transmises par courriel. Ils devront être disponibles pour les entrevues menées en personne avec les candidates et les candidats, lesquelles auront lieu en mai et juin 2020. Les membres devront faire tout leur possible pour assister à toutes les réunions du Comité de recherche.

Advenant qu'une personne en fonction décide de quitter son poste dans les six mois après avoir été nommée, le Comité de sélection d'origine sera convoqué à nouveau pour décider de la stratégie à adopter et du calendrier s'appliquant à une future nomination.

Poste relevant de l'exécutif du Conseil général

*Vous trouverez des renseignements sur ce poste et sur d'autres possibilités, à l'adresse suivante : <https://egliseunie.ca/engagement-et-formation/emplois-et-benevolat/servir-le-conseil-general/>. Utilisez ce [formulaire de candidature en ligne](#) pour désigner une personne ou exprimer votre intérêt pour le poste. Date limite : **lundi 4 novembre 2019***